




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26587-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.157**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2013

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Sophie JOISSAINS

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Mission Environnement et Risques Majeurs
AR 04 42 28 07 76

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

-

Nomenclature : 8.8 Environnement

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT
DURABLE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE
2013 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année, la Ville d'Aix-en-Provence apporte son soutien financier à diverses associations qui mènent des actions dans le domaine de l'environnement.

1) L'Association des Croqueurs de Pommes de Provence Alpes Côte d'Azur dite "Li Vieii Pero" a pour vocation de sauvegarder le patrimoine génétique de variétés fruitières régionales.

- Subvention versée en 2011 : 800 €
- Subvention versée en 2012 : 800 €
- Proposition de subvention pour 2013 : 800 €

2) L'Association des jardins familiaux de la Petite Thumine a pour objet d'animer et de gérer les jardins familiaux implantés par la Ville d'Aix sur le Jas de Bouffan.

- Subvention versée en 2011 : 2 000 €
- Subvention versée en 2012 : 2 000 €
- Subvention exceptionnelle 2012: 4 000 €
- Proposition de subvention pour 2013 : 2 000 €

3) L'Association Mycologique d'Aix organise des expositions, des conférences et un salon annuel du champignon.

- Subvention versée en 2011 : 400 €
- Subvention versée en 2012 : 400 €
- Proposition de subvention pour 2013 : 400 €

Ces propositions ont été validées en date du 19 mars 2013.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** ces subventions d'un montant total de 3 200 euros (TROIS MILLE DEUX CENTS EUROS),

- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées au budget 2013 – ligne 92832 6574 1656 dont les disponibilités sont suffisantes.

**2013.157 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS POUR
L'ANNEE 2013**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**